

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction des ports
Rapporteur : Muriel JOZEAU-MARIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2022_312
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2022

51 - PORT DE QUERQUEVILLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC À L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS ET USAGERS DU PORT DE QUERQUEVILLE (APUPQ) PRÉSENTATION DU RAPPORT ET DU BILAN 2021

1 RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 Effectif par catégories d'utilisateurs

En 2021 l'association a enregistré 24 adhésions nouvelles. L'effectif global est stable, par rapport à 2020, avec 258 adhérents.

- Mouillages PORT:
 - 3 entrées dans le port cette année.
 - L'effectif de 57 adhérents est constant puisque les postes libérés sont réattribués.
- Mouillages BAIE:
 - L'effectif est de 51 adhérents.
 - Le nombre de mouillages disponibles est de 37.
- Remonte / Descend (R/D.): L'effectif est de 107 adhérents. Cette population est quasi stable.
- Adhérents Sans Bateau (ASB): 29 adhérents
- Bateaux à Vendre (BV): 8 adhérents

1.2 Séances de nettoyage des cales, et autres activités de nettoyage

11 séances ont eu lieu normalement, en ajoutant 1 en remplacement du Club Nautique. Nettoyage des terre-pleins, rangement, avec mise en déchetterie,...

1.3 Réunions de fonctionnement

- 12 réunions de bureau
- 3 réunions de CA
- Réunion du conseil portuaire le 11 janvier 2022
- 11 réunions de « Suivi de chantier de l'Epi »
- 4 réunions « Electricité », dont 1 avec la société SOCOTEC & 1 au Consuel de Caen
- 5 réunions sur le terrain et en mairie de Cherbourg (dont 1 pour préparer le repas offert par la mairie en août, pour l'inauguration de l'EPI)

1.4 Travaux de l'association et investissements

- Terre-pleins :
 - Le terre-plein d'hivernage a été maintenu en propreté et le stationnement optimisé.
 - Le terre-plein pour remorques sans bateau situé près des douves a fait la preuve de son intérêt avec des consignes d'utilisation bien respectées.
- Matériel :
 - Rangement du container de matériel,
 - Achat de matériel électrique, des défenses pour la cale, d'un palan, et de peinture pour le container.
 - Le tout représentant 27% des dépenses, soit 7119 €.

- Cales :

- Mise en place des protections sur la cale du port et de l'échelle des marées sur l'extrémité de la digue sud.
- L'Espar vert de l'ancien pêcheur Marcel LEROY, est remis en place, afin de bien marquer l'entrée du petit Port.

1.5 Travaux de la commune

L'Epi refait à l'identique de 1930, complété de la prolongation de la cale du génie, avec du remblai. Les blocs libérés ont permis, de matérialiser les parkings pour les remorques, le R/D le long de la douve, de sécuriser les blockhaus et l'alimentation électrique du bungalow.

2 FINANCES

2.1 BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE 2021

- Recettes

Cartes & pénalités 20990 €
Recettes annexes 353.42 €
Recette exceptionnelle 180 €
Total 21 523.42 €

- Dépenses

Redevance Mairie 8513.74 €
Cotisation FNPP & CPML 50, frais déplacements associés 5629.50 €
Entretien du site 408.96 €
Fonctionnement (Assurance, Imprimeur, secrétariat..) 2041.48 €
Matériel (Signalétique, Défenses, palan...) 7118.92 € Consommables AG, CA 675.82 €
Dons aux 2 stations SNSM 2000 €
Total 26388.42 €

2.2 BUDGET PREVISIONNEL 2022

- Recettes

Adhésions 20150 €
Divers 310 €
Total 20460 €

- Dépenses

Redevance Mairie 8680 €
Cotisations FNPP & CPML 50 4950 €
Frais d'entretien du site & du matériel 1930 €
Frais de fonctionnement 2100 €
Petits travaux, achats matériel & produits 2100 €
Dons SNSM (Urville & Fermanville) 1600 €
Divers 950 €
Total 22310 €

2.3 COTISATIONS 2022

- Maintien des cotisations au même tarif que depuis 2010, & 2004 pour les R/D soit :

120€ pour les mouillages port et baie
60€ pour les remonte et descente
20€ pour les membres sans bateau
20€ pour les multi propriétaires
20€ pour les pénalités
60€ pour les bateaux à vendre

- Néanmoins, pour 2023, afin de réajuster les cotisations avec les charges (répartition R/D: Baie : ASB, fédération, assurance, consommation eau et redevance mairie)

130 € pour les mouillages port et baie
80 € pour les remontes et descentes et les bateaux à vendre
25 € pour les membres sans bateau

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du présent rapport d'activité 2021 étant précisé que celui-ci a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 octobre 2022.

Vu l'avis favorable de la commission n° 4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

20h37		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 0	<u>NPPV</u> : 0

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Agnès TAVARD

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin Département de la Manche **Conseil municipal du 9 novembre 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 49

Date de la convocation et de son affichage : 27 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le neuf novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 27 octobre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine jusqu'à son arrivée : 18h33) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 18h04) - GENTILE Catherine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire SAGET Eddy jusqu'à son arrivée : 18h45) - HÉRY Sophie - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire DUVAL Karine à son départ : 18h08) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire AMIOT Florence jusqu'à son arrivée : 17h29) – LEPOITTEVIN Gilbert - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET à son départ : 20h10) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna – PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire FAGNEN Sébastien à son départ : 18h25 et jusqu'à son arrivée : 20h16) – TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

GRUNEWALD Martine a donné procuration à CATHERINE Arnaud

HULIN Bertrand a donné procuration à HUREL Karine

LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy

MAGHE Jean-Michel

MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉBERT Karine

ABSENTE

KRIMI Sonia

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

ASSOCIATION
DES
PECHEURS
USAGERS
DU
PORT
DE
QUERQUEVILLE

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APUPO 2022

V Mairie de Cherbourg

Ordre du jour:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1. **Rapport moral**
2. **Rapport d'activité**
3. **Rappel des consignes importantes**
4. **FNPP et CPML50**
5. **Finances.**
6. **Renouvellement du tiers sortant. Maintien exceptionnel.**
7. **Prévisions 2022 et Informations diverses.**

Diffusion.

Avec le contexte aléatoire, et toujours complexe à gérer, le bureau réuni en janvier a décidé de ne pas organiser l'AG, et d'adapter la diffusion des cartes

Nous avons l'honneur de diffuser ces rapports à :

Monsieur Benoît ARRIVE maire de Cherbourg en Cotentin,

Madame Agnès TAVARD maire déléguée de Querqueville,

**Madame Muriel JOZEAU- MARIGNE, maire adjoint de Cherbourg en Cotentin.
(Chargée du port, de la plaisance, de la filière nautique et de la pêche et membre du conseil portuaire),**

**Madame Manuela MAHIER conseillère départementale du canton de la Hague et
maire de La Hague. (V Adhérents)**

Cette année, nous avons eu à déplorer les décès de : M Lefevre Alain

Nous avons une pensée pour son épouse et ses proches.

1- RAPPORT MORAL

1,1-CONTEXTE GENERAL

●PORT

Cette année, nous avons constaté avec satisfaction une amélioration dans le respect des exigences dans certaines de nos activités. En particulier, les règles concernant le rangement des bateaux et remorques sur les terre-pleins, le stationnement des annexes et les amarrages dans le petit port, ont été mieux respectées, ce qui en a facilité la gestion et la conformité avec notre délégation de service public.

Nous avons pu assurer le nettoyage des cales, en suivant toujours les recommandations de la DDTM, pour nos dosages. Le bon esprit restant la règle.



L'eau de notre port semble de qualité, puisque d'autres « pêcheurs » s'y régalent !

Des bénévoles sont apparus dans ce contexte complexe, pour renforcer nos équipes de terrain, pour certains de façon très spontanée.

Le Port doit devenir encore **plus** un lieu de convivialité et d'échange.

● PECHÉ

La pêche au bar est restée limitée à 2 bars par jour

du 1er mars au 30 novembre. Cela ne répond pas à notre attente.

Et malgré son retour avéré, la raie brunette est toujours interdite.

Une administration lourde et des lobbies pénalisent notre loisir...

A la demande de certains de nos membres, nous avons décidé de créer une activité « Thon Rouge », pêche de type No Kill (obligation de relâcher les prises), ou très strictes pour la conservation du poisson (bagues). Nous accompagnerons donc avec rigueur cette nouvelle activité.

1.2- COVID 19

Le contexte a poussé au dialogue fort avec les administrations, et M le Maire en particulier, afin de permettre la mise en sécurité des bateaux, la vérification des mouillages et enfin de reprendre la mer.

Les relations avec la Gendarmerie Maritime, pleines de bon sens, et de bienveillance, ont permis une vie en sécurité sur la zone.

1.3- LES EVOLUTIONS 2021

- a) Dans la continuité de ces dernières années, nous constatons que le nombre de RD est toujours en légère progression, alors que la baisse des mouillages semble continue.

Globalement, le nombre d'adhérents est identique à 2020.

b) Le chantier de l'Epi, s'est terminé



Et fut inauguré le 6 août par M Le Maire et Mme l'adjointe, un sympathique buffet fut offert et apprécié par les adhérents participants.

c) Les équipes de l'APUPQ ont bien organisé les stationnements des remorques le long de la douve, la matérialisation des stationnements au sol, et le rangement des terre-pleins, l'étanchéité du bungalow et le nettoyage des cales dans des conditions respectueuses de la distanciation sanitaire. Tous les bateaux en baie ont été remis à terre pour l'hiver ! Bravo

d) Et aussi

L'APUPQ a pris en compte la dissolution de l'association de la Fête du Port, et intégré les matériels et solde du compte. Nous remercions les membres pour leurs actions sur le port, pendant de nombreuses années.

2- RAPPORT D'ACTIVITE.

2,1- Effectif par catégories d'utilisateurs

En 2021 nous avons enregistré 24 adhésions.

L'effectif global est stable, par rapport à 2020, avec 258 adhérents toutes populations confondues.

▪ Mouillages PORT:

Nous avons eu 3 entrées dans le port cette année.

L'effectif de 57 adhérents est constant puisque les postes libérés sont ré attribués.

▪ Mouillages BAIE:

L'effectif est de 51 adhérents

Le nombre de mouillages disponibles est de 37.

▪ Remonte / Descend (R. D.):

L'effectif est de 107 adhérents. Cette population est quasi stable.

▪ Adhérents sans bateau (ASB): 29 adhérents

▪ Bateaux à vendre (BV): 8

2,2- Séances de nettoyage des cales, et autres activités de nettoyage

- 11 séances ont eu lieu normalement, en ajoutant 1 en remplacement du Club Nautique.

Nettoyage des terre-pleins, rangement des « reliques » de la fête, avec mise en déchetterie, montage des balais.

Nous remercions particulièrement Bruno Peschmann, pour son action spontanée et très efficace.

2,3- Réunions de fonctionnement

- 12 réunions de bureau

- 3 réunions de CA

- Aucune réunion du conseil portuaire, mais 1 s'est tenue en janvier 2022 !

- 11 réunions de « Suivi de chantier de l'Epi »

- 4 réunions « Electricité », dont 1 avec la société SOCOTEC & 1 au Consuel de Caen

- 5 réunions sur le terrain et en mairie de Cherbourg

- dont 1 pour préparer le Repas offert par la Mairie en août, pour l'inauguration de l'EPI.

2,4- Travaux de l'association et investissements

-Terre-pleins :

- Le terre-plein d'hivernage a été maintenu en propreté et le stationnement optimisé.

- Le terre-plein pour remorques sans bateau situé près des douves a fait la preuve de son intérêt avec des consignes d'utilisation bien respectées.

-Matériel :

- Rangement du container de matériel,

- Nous avons acheté du matériel électrique, les défenses pour la cale, un palan, peinture du container.

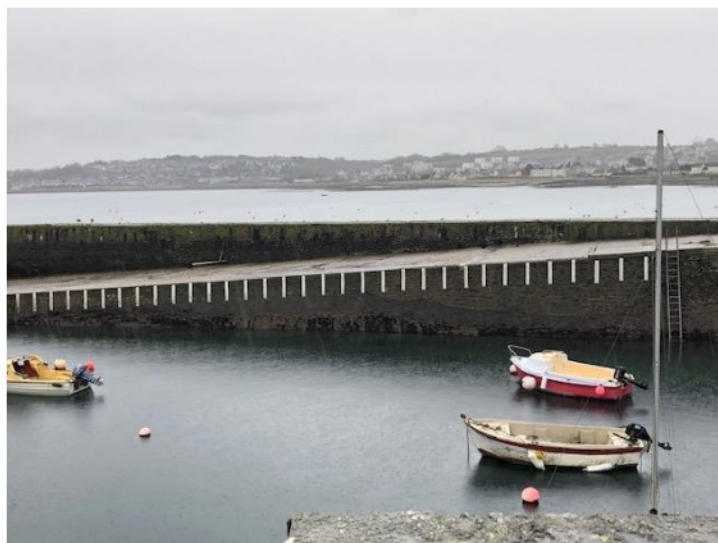
Le tout représentant **27%** de nos dépenses, soit **7119 €**.

- Cales :

Mise en place des protections sur la cale du port

Une superbe réalisation de notre trio piloté par Patrick.

Très utile pour tous les bateaux, les RD en particulier apprécient ces saines défenses.



Et aussi la mise en place de l'échelle des marées sur l'extrémité de la digue sud.

L'Espar vert de notre ancien pêcheur Marcel LEROY, est remis en place, afin de bien marquer l'entrée du petit Port !

2,5- Travaux de la commune

-L'Epi refait à l'identique de 1930,

Et complété de la prolongation de la cale du génie, avec du remblai.



Les blocs libérés ont permis, grâce à la bonne volonté de l'entreprise Marc, de matérialiser nos parkings :

-remorques

-R/D

Le long de la douve.

- Sécurisation des blockhaus

- L'alimentation électrique du bungalow.

2,6- Révision des statuts

Afin d'améliorer, et de simplifier le fonctionnement, le bureau a procédé à une révision, qui sera soumise à l'AG

3- RAPPEL DE CONSIGNES IMPORTANTES

3,1- Point d'eau

L'utilisation du point d'eau est strictement réservée au rinçage des bateaux, remorques et moteurs. Nous rappelons aux utilisateurs que la durée du rinçage, notamment du moteur est limitée en temps.

3,2 - Carte

- Elle fait office de laissez-passer pour la zone portuaire.
- Elle doit être apposée sur le tableau de bord du véhicule.

3,3 - Assurance

L'assurance est obligatoire. La mesure qui consiste à devoir fournir un justificatif d'assurance pour obtenir sa carte donne satisfaction. Elle est reconduite.

3,4- Carénages

il est toujours interdit de faire son carénage sur les cales, dans le port et sur le terre-plein.

3,5- Mouillages en baie

- On le répète toujours : vérifiez régulièrement votre mouillage.

3,6- Règlement Intérieur Adhérents

- Ce document remis avec votre carte doit être pour vous très précieux : **LISEZ LE ATTENTIVEMENT**, appliquez les consignes et, si vous ne trouvez pas la réponse à la question que vous vous posez, contactez le responsable de l'activité concernée. Il sera heureux de vous renseigner.
- Les dates de nettoyage des cales sont désormais portées sur la carte « laissez-passer », ainsi que les coordonnées des responsables d'activité.

3,7- Terre-plein des bateaux à vendre

- Lorsque vous vendez un bateau stationné sur ce terre-plein, vous devez immédiatement prévenir le secrétaire et lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire. S'il souhaite laisser son bateau sur le port, il doit entrer dans l'association.
- Les bateaux déposés sur le terre-plein doivent être assurés.

4- CPML50 & FNPP

- Pour la fédé FNPP :

3 réunions dont le congrès de Biscarosse

- Pour le Comité 50 :

- 3 réunions

ORGANISME	DATE	LIEU	INTITULE	THEMES PRINCIPAUX (voir pv de réunion)	PARTICIPANTS
FNPP	23/01/2021	DIELETTE	COMITE DIRECTEUR	AIRES MARINES, QUOTAS, MINISTERE DE LA M	BERNARD
CPML 50	10/06/2021	DIELETTE	CONSEIL ADMINISTRATION	CASIERS SEICHES , SENNE DANOISE, ELECTION	BERNARD-NORBERT
CPML 50	?	CREANCES	ELECTIONS CONGRES FNPP	DEFINIR LISTE REPRESENTANTS POUR LA MAN	BERNARD - NORBERT
FNPP	19/06/2021	DIELETTE	COMITE DIRECTEUR	PREPARATION CONGRES	BERNARD
FNPP	17/09/2021	BISCAROSSE	CONGRES NATIONAL		BERNARD - MICHEL
CPML 50	03/12/2021	MONFARVILL	CONSEIL ADMINISTRATION	PRESENTATION THON, NOMINATION REPRESE	BERNARD - NORBERT- J CLAUDE

5- FINANCES.

5,1- BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE 2021.

Recettes

Cartes & pénalités	20990 €
Recettes annexes	353.42 €
Recette exceptionnelle	180 €
Total	21526.42 €

Dépenses

Redevance Mairie	8513.74 €
Cotisation FNPP & CPML 50, frais déplacements associés	5629.50 €
Entretien du site	408.96 €
Fonctionnement (Assurance, Imprimeur, secrétariat..)	2041.48 €
Matériel (Signalétique, Défenses, palan...)	7118.92 €
Consommables AG, CA	675.82 €
Dons aux 2 stations SNSM	2000 €
Total	26388.42 €

PJ : Rapport financier complet avec trésorerie

5,2- BUDGET PREVISIONNEL 2022.

Recettes

Adhésions	20150 €
Divers	310 €
Total	20460 €

Dépenses

Redevance Mairie	8680 €
Cotisations FNPP & CPML 50	4950 €
Frais d'entretien du site & du matériel	1930 €
Frais de fonctionnement	2100 €
Petits travaux, achats matériel & produits	2100 €
Dons SNSM (Urville & Fermanville)	1600 €
Divers	950 €
Total	22310 €

5,3- COTISATIONS 2022.

Nos finances sont saines et le bureau a décidé malgré des charges en hausse sur certaines catégories (sans validation CA et AG) de maintenir les cotisations au même tarif que depuis **2010**, & **2004** pour les R/D soit :

- 120€ pour les mouillages port et baie
- 60€ pour les remonte et descente
- 20€ pour les membres sans bateau
- 20€ pour les multi propriétaires
- 20€ pour les pénalités
- 60€ pour les bateaux à vendre

- **A payer par chèques SVP,**

Néanmoins, pour 2023, afin de réajuster les cotisations avec les charges (répartition R/D : Baie : ASB, Fédération, Assurance, Consommation eau et Redevance mairie)

- 130 € pour les mouillages port et baie
- 80 € pour les remonte et descente, & les bateaux à vendre
- 25 € pour les membres sans bateau

6- COMPOSITION DU CA

6,1- ELECTION DES MEMBRES DU CA

- **Tiers sortant :**

Nous le renouvelerons dès que nous pourrons organiser une AG.

6,2- COMPOSITION DU BUREAU

Laurent PHILIPPART.	Président.
Gilbert JORET	Vice-président.
Jean-Claude LECARPENTIER	Trésorier.
Michel GRANDIERE	Secrétaire.
Daniel Le DILLAU	Secrétaire adjoint.
Christophe LAMPIN	Trésorier adjoint. Représentant CPML50.
Bernard AVOINE	Correspondant FNPP et CPML50.
Pascal MUSENGER	Responsable port.

Renforts : Joël LEFRAND, Rémy HAMEL, Christophe FERRARY, Philippe LANGUILLE, Fernand GIOT, et Patrick AUBEY.

7- PREVISIONS 2022.

NOS ATTENTES, une liste a été transmise à la maire adjointe Mme JOZEAU MARIANE Muriel, lors du Conseil portuaire de janvier, en présence de la nouvelle responsable technique de port Chantereyne, Mme BEDEL Pauline.

Il s'agit des travaux prioritaires, proposés au Conseil portuaire :

1

- Mise en place d'un point d'eau indépendant, la CAC estime les travaux
- Signalétique des différents espaces du port , zones de parking
- Remplacement des chaînes mères dans le port
- Remplacement des échelles inox et des bouées couronne

2

- Réfection des terre-pleins
- Elargissement de la cale « des Anglais » et réfection de la cale du petit port, dans le projet de réaménagement du secteur du port.
- Mouillages dans les douves, idem

3

- Entretien des espaces verts : fauchage de printemps
- Habillage de la zone des poubelles
- Relevage de l'ancre du « Lucifer » dans la baie

NOS PREVISIONS

- Créer une cartographie de la baie, à partir, des points GPS transmis, et les manquants pour faciliter la gestion des mouillages.

Et bonne saison 2022 sur la mer